



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 8 janvier 2018

Publication de la synthèse de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express

25% de surface en projet, 30% des habitants de moins de 18 ans, plusieurs centaines de milliers d'emplois accessibles... Les 68 quartiers de gares du Grand Paris Express révèlent la richesse et de la diversité métropolitaine. L'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express publie une synthèse de ses travaux, visant à améliorer la connaissance et à analyser les caractéristiques des quartiers de gares du Grand Paris Express. Les travaux sont pilotés par l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) et réalisés en partenariat avec la Société du Grand Paris et la DRIEA Ile-de-France.

Cette synthèse présente les enseignements tirés de plus de 4 ans d'études approfondies. 66 monographies, 7 études sur le tissu économique, 7 analyses croisées et 4 études thématiques (culture, santé, sports et habitat) viennent étayer ce rapport inédit sur les caractéristiques des quartiers de gare du Grand Paris Express. Il décrit précisément les 13 280 hectares de ces quartiers, amenés à devenir des pôles de développement d'emplois ou de logement pour toute la Métropole.

De nombreuses cartes viennent illustrer les caractéristiques, les possibilités d'évolution et les enjeux des quartiers de gare : centralités existantes ou à renforcer, fonctions urbaines dominantes, sites remarquables, mixité à développer, projets d'aménagement articulés avec l'arrivée des gares...

« La synthèse de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express est un outil remarquablement précis et détaillé et indispensable au travail des collectivités et des investisseurs. Ces travaux permettent d'envisager l'avenir des quartiers de gare en fonction de leurs caractéristiques et de la manière dont ils s'inscrivent dans la métropole. Ils révèlent un potentiel immense, dont les effets seront rendus possibles par le Grand Paris Express ».

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris

Imaginer l'avenir des quartiers de gare

Afin de suivre les évolutions des quartiers et l'impact de l'arrivée d'une nouvelle gare, l'observatoire a observé la densité, les centralités, le cadre urbain, les évolutions démographiques et de la mobilité, et les dynamiques de construction en cours. Plusieurs études thématiques ont permis d'enrichir la connaissance sur l'offre de services.



Quelques enseignements clés :

- Une dynamique forte de construction est déjà en mouvement : 3 300 hectares font déjà l'objet de projets d'aménagements dans les quartiers de gare, soit 25 % de leur surface totale.
- 844 000 emplois seront situés dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, soit 41 % des emplois métropolitains (hors Paris).
- Les nouvelles gares élargiront le périmètre d'accessibilité en 45 minutes de transport en commun pour les habitants des quartiers de gare, dans un rapport allant de 1,2 pour les quartiers déjà bien connectés à 4,6 pour ceux qui ne le sont pas du tout aujourd'hui.
- Les aires d'accessibilité de l'emploi seront, elles aussi, démultipliées par le nouveau métro. Ainsi, un habitant de Clichy – Montfermeil, accédera en 45 minutes à un nombre d'emplois multiplié par 11 par rapport à aujourd'hui, soit 3,4 millions d'emplois potentiels.
- La Métropole est bien équipée en équipements culturels, sportifs ou de santé (2,6 pour 1 000 habitants). Le nouveau métro va venir augmenter leur potentiel et leur attractivité, grâce à la mise en réseau de ces équipements existants.

Le document est disponible sur le site de l'Apur : www.apur.org

Contacts presse :

Apur - Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 42 76 21 59

Société du Grand Paris - Xavier Bossaert : xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr – 06 19 41 50 18

DRIEA – Stéphanie Carvalheiro : stephanie.carvalheiro@developpement-durable.gouv.fr – 01 40 61 82 24

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'APUR est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 26 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.



A propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

A propos de la Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA)

La DRIEA relève de deux ministères, le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Cohésion des territoires. Elle conduit la mise en œuvre des politiques de l'État en matière de transports, d'aménagement durable, d'habitat et d'urbanisme, sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris.

Elle a pour mission :

- d'accompagner les territoires pour un aménagement durable et innovant,
- d'améliorer les mobilités durables,
- d'assurer la sécurité des transports.